



Assemblée générale

Distr. générale
4 décembre 2023
Français
Original : anglais

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Rapport sur les travaux de la réunion d'experts ONU/Canada tenue dans le cadre de l'initiative « L'espace pour les femmes » : renforcer les capacités pour promouvoir et faire progresser l'égalité des sexes dans le secteur spatial

(Montréal (Canada), 30 octobre-3 novembre 2023)

I. Introduction

1. La réunion d'experts de l'initiative « L'espace pour les femmes », organisée conjointement par le Bureau des affaires spatiales et le Gouvernement canadien, qui avait pour thème « Renforcer les capacités pour promouvoir et faire progresser l'égalité des sexes dans le secteur spatial », s'est tenue du 30 octobre au 3 novembre 2023.
2. La réunion d'experts relève de l'initiative « L'espace pour les femmes », programme du Bureau des affaires spatiales visant à promouvoir et à faire progresser l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles dans le domaine des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques et celui de l'espace, et à faire en sorte que les femmes et les filles jouent un rôle actif et égal dans les sciences, les techniques, l'innovation et l'exploration spatiales.
3. Le présent rapport décrit le contexte, les objectifs et le programme de la réunion d'experts. Il présente un compte rendu des débats et les observations et recommandations qui en sont issues.

II. Contexte et objectifs

4. Acteur du renforcement des capacités et de la coopération internationale dans le domaine de l'espace, le Bureau des affaires spatiales s'intéresse particulièrement à ce qu'un plus grand nombre de filles et de jeunes femmes s'engagent dans les filières des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques et dans le secteur spatial, à la fois dans le contexte général de l'action menée par l'ONU pour combattre les inégalités entre les sexes et afin d'améliorer l'accès de tous, en tout lieu, aux avantages de l'espace.
5. Les objectifs du programme « L'espace pour les femmes » sont les suivants : sensibiliser à l'importance de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes dans les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques et dans le secteur



spatial ; développer les activités de renforcement des capacités et proposer des activités ciblées à cet égard ; encourager les femmes et les filles à suivre des études et à faire carrière dans le secteur spatial et dans les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques ; faire en sorte que les avantages de l'espace bénéficient aux femmes et aux filles et qu'elles puissent tirer parti des sciences, des techniques, de l'innovation et de l'exploration spatiales et y contribuer ; et contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable n° 4 (Éducation de qualité) et n° 5 (Égalité entre les sexes) et du Programme « Espace 2030 ». Le programme « L'espace pour les femmes » prévoit la tenue chaque année de réunions d'experts.

6. La quatrième réunion d'experts de l'initiative « L'espace pour les femmes » a été organisée en coopération avec l'Agence spatiale canadienne et s'est tenue à Montréal (Canada), du 30 octobre au 3 novembre 2023.

7. Dans la continuité des résultats des éditions antérieures, la réunion d'experts s'est attachée à étoffer la capacité dont disposaient les personnes participantes pour promouvoir et faire progresser l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles dans le secteur spatial.

8. La réunion d'experts était axée plus précisément sur les objectifs suivants :

a) Promouvoir le développement des compétences nécessaires pour intégrer la dimension de genre dans les stratégies et les politiques spatiales nationales, y compris dans les disciplines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques et dans le développement de la recherche, des techniques et des applications ;

b) Comprendre le point de vue et les besoins des femmes dans le contexte de la recherche, des sciences et techniques spatiales et de leurs applications ;

c) Étudier l'action complémentaire à mener pour atteindre les objectifs fixés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, notamment pour ce qui est d'éliminer les préjugés inégalitaires et les obstacles à l'égalité des sexes et de réaliser l'objectif de parité des effectifs d'ici à 2030 ;

d) Donner aux personnes participantes les moyens d'encourager des initiatives pour l'égalité des sexes qui produisent un changement aux niveaux institutionnel et organisationnel et d'agir individuellement pour soutenir les femmes et les filles dans le secteur spatial et les domaines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques ;

e) Rassembler des expertes et experts qui contribuent à la manifestation en présentant des exposés, en partageant leurs connaissances et leur expérience, et en élaborant une panoplie d'outils sur l'intégration de la dimension de genre dans le secteur spatial ;

f) Évaluer les progrès accomplis et les mesures appliquées depuis les précédentes réunions d'experts.

9. Le Bureau des affaires spatiales et l'Agence spatiale canadienne ont coorganisé la réunion d'experts et pris en charge tous ses aspects administratifs et logistiques.

10. La réunion d'experts a eu lieu à l'Organisation de l'aviation civile internationale à Montréal, et les coûts afférents à l'organisation locale de cette manifestation ont été pris en charge par le Gouvernement canadien.

III. Participation

11. La réunion a rassemblé des expertes et experts d'institutions publiques, notamment d'agences spatiales et de ministères, ainsi que des personnes représentant le secteur privé, la société civile, des universités, des instituts de recherche et des organisations internationales.

12. Les personnes participantes ont été sélectionnées en fonction de leur formation et de leur expérience professionnelle dans les domaines de l'égalité des sexes et de l'intégration de la dimension de genre dans le secteur spatial et dans les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques, y compris en fonction de la réalisation de programmes et de projets en rapport avec les sujets abordés. Les coorganisateur ont coopéré à la sélection des personnes participantes et aux préparatifs de la réunion.

13. Les fonds mis à disposition par l'ONU ont été utilisés pour couvrir les frais de voyage et dépenses connexes de 20 personnes originaires de 18 pays.

14. La manifestation a réuni 69 personnes en tout. Les 36 États Membres suivants étaient représentés : Afrique du Sud, Allemagne, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Bolivie (État plurinational de), Botswana, Brésil, Cameroun, Canada, Chine, Colombie, Costa Rica, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Ghana, Italie, Japon, Kenya, Malaisie, Nigéria, Nouvelle-Zélande, Ouganda, Pakistan, Paraguay, Pologne, Portugal, République de Corée, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suède, Tadjikistan, Thaïlande et Zimbabwe.

IV. Programme

15. Le programme de la réunion d'experts a été élaboré par le Bureau des affaires spatiales en collaboration avec l'Agence spatiale canadienne. Des renseignements préliminaires sur le programme ont aussi été communiqués aux organisateurs de précédentes éditions, à savoir le Ministère brésilien des sciences, de la technologie et de l'innovation et l'Institut coréen de recherche aérospatiale. Pour élaborer le programme, il a aussi été tenu compte de l'évaluation des enseignements tirés de l'édition 2022, organisée par l'ONU et la République de Corée.

16. Le principal objectif de la réunion d'experts était de renforcer la capacité dont disposaient les personnes participantes pour promouvoir et faire progresser l'égalité des sexes et autonomiser les femmes et les filles dans le secteur spatial et dans les disciplines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques, conformément aux objectifs 4 et 5 de développement durable. Les personnes participantes ont aussi contribué à l'élaboration de la première panoplie d'outils pour l'intégration de la dimension de genre dans le secteur spatial.

17. Au cours de la réunion d'experts, les personnes participantes ont fait des exposés et participé à des séances de questions-réponses, dans le cadre de cinq débats pléniers thématiques. Elles ont aussi contribué aux débats de groupes de travail sur la panoplie d'outils. Un certain nombre d'orateurs et oratrices de marque ont participé à la manifestation au nom d'organisations internationales, de gouvernements, du secteur privé, d'universités et du Conseil Mohawk de Kahnawà:ke.

18. Dans le cadre de la manifestation, les expertes et experts ont pris part à des débats pléniers où ont été faits des exposés sur les cinq thèmes suivants :

a) Mesurer la présence des femmes dans les effectifs du secteur spatial : initiatives et progrès actuels ;

b) Comment les techniques spatiales font-elles progresser l'égalité des sexes ? Présentation d'exemples concluants d'autonomisation des femmes par les techniques spatiales et leurs applications ;

c) Intégrer la dimension de genre dans la politique, la stratégie, les techniques et l'exploration spatiales : bonnes pratiques et enseignements ;

d) Utiliser le récit comme source d'inspiration : les professionnelles du secteur spatial,

e) Coopérer pour faire progresser l'égalité des sexes.

19. Les personnes participantes ont aussi collaboré à l'évaluation d'une version préliminaire de la première panoplie d'outils pour l'intégration de la dimension de genre dans le secteur spatial. Ce document avait été corédigé par le Bureau des affaires spatiales et l'Agence spatiale canadienne. Quatre groupes de travail se sont occupés des différentes parties de la panoplie d'outils, consacrées aux sujets suivants : s'engager à tous les niveaux à faire progresser l'égalité des sexes, promouvoir l'égalité des chances en interne, créer des programmes visant expressément à autonomiser toutes les femmes et les filles, et mesurer la situation de l'égalité des sexes et en rendre compte.

20. Au terme de la manifestation, les personnes participantes ont formulé une série de recommandations sur les moyens d'améliorer la panoplie d'outils. Elles ont aussi proposé des recommandations sur ce qui pourrait être entrepris par les organisations internationales, régionales, nationales et locales, publiques comme privées, pour renforcer les initiatives en faveur de l'égalité des sexes dans les disciplines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques et dans le secteur spatial. Ces recommandations ont été présentées par les groupes de travail à l'ensemble des personnes participantes, le dernier jour de la réunion.

21. Une séance de réseautage et d'affichage a été organisée afin de permettre aux personnes participantes de présenter leurs travaux et projets et de nouer des contacts avec d'autres expertes et experts.

22. Le 3 novembre 2023, l'Agence spatiale canadienne a organisé une manifestation en marge de la réunion d'experts pour en communiquer les principales conclusions au secteur spatial canadien. Cette manifestation comprenait une table ronde, une exposition du secteur privé et une séance de réseautage informelle.

23. Le programme final et les exposés peuvent être consultés sur la page de la réunion d'experts, sur le site Web de l'initiative « L'espace pour les femmes » (www.space4women.unoosa.org).

V. Résumé de la réunion d'experts

24. La réunion d'experts a débuté par une réception d'ouverture organisée par le Gouvernement canadien, le 30 octobre. Plusieurs orateurs et oratrices de marque ont fait des allocutions de bienvenue : Aarti Holla-Maini, Directrice du Bureau des affaires spatiales ; Lisa Campbell, Présidente de l'Agence spatiale canadienne ; Sarah bint Yousif al-Amiri, Ministre d'État pour l'éducation publique et la technologie avancée des Émirats arabes unis et Présidente de l'Agence spatiale des Émirats arabes unis ; Jennifer Gibbons, astronaute de l'Agence spatiale canadienne ; et Salvatore Sciacchitano, Président du Conseil de l'Organisation de l'aviation civile internationale.

25. Les séances de travail de la réunion d'experts se sont déroulées du 31 octobre au 2 novembre 2023. À la séance d'ouverture, le 31 octobre 2023, des représentantes et représentants officiels du Bureau des affaires spatiales et de l'Agence spatiale canadienne ont prononcé des allocutions. L'ainé Otsi'tsakèn :ra (Charles Patton) a récité l'action de grâce à l'ouverture et à la clôture de la réunion. Un message vidéo d'Amina J. Mohammed, Vice-Secrétaire générale de l'ONU, a été diffusé aux personnes participantes.

26. Les cinq thèmes de la réunion d'experts avaient été déterminés en fonction des conclusions et des enseignements des précédentes éditions pour garantir la continuité des travaux et permettre un débat approfondi. Certaines des personnes participantes ont été sélectionnées pour faire des exposés sur ces thèmes dans les débats thématiques pléniers.

27. Le premier débat plénier thématique, intitulé « Mesurer la présence des femmes dans les effectifs du secteur spatial : initiatives et progrès actuels », était consacré à l'examen des indicateurs actuels de la présence des femmes dans le secteur spatial.

Une personne a fait un exposé sur les activités nationales menées par la République de Corée, coorganisatrice de la précédente réunion d'experts, et présenté l'appui financier apporté au Bureau des affaires spatiales pour mener une étude mondiale sur la question, suivant les recommandations issues de toutes les réunions d'experts antérieures. Les activités de l'Agence spatiale canadienne relatives à la participation des femmes dans le secteur spatial canadien ont aussi été présentées. Dans les deux cas, on a mis en relief l'importance que revêtaient les données quantitatives et qualitatives pour comprendre la situation existante et prendre des décisions éclairées pour l'élaboration des politiques. La nécessité de continuer de faire progresser l'inclusion des femmes et des filles dans le secteur spatial et dans les domaines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques a été soulignée.

28. Le deuxième débat plénier thématique, intitulé « Comment les techniques spatiales font-elles progresser l'égalité des sexes ? Présentation d'exemples concluants d'autonomisation des femmes par les techniques spatiales et leurs applications », a illustré en quoi les techniques spatiales bénéficiaient au plus grand nombre lorsque les femmes étaient associées au processus décisionnel et avaient accès à ces techniques et à la formation connexe. Le débat a comporté des exemples portant sur le recours à des solutions fondées sur les données pour atténuer les inégalités liées aux changements climatiques dans les domaines de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, sur l'utilisation de techniques géospatiales pour la cartographie des incendies et la surveillance des sécheresses et des sources d'eau, et sur l'utilisation des données satellitaires pour améliorer la santé des femmes et assurer des services d'éducation dans les lieux isolés. Ces études de cas ont illustré des effets d'entraînement qui permettaient de favoriser la prise de décisions, d'améliorer la productivité, de promouvoir une répartition plus équitable des revenus et d'améliorer la résilience.

29. Le troisième débat plénier thématique, intitulé « Intégrer la dimension de genre dans la politique, la stratégie, les techniques et l'exploration spatiales : bonnes pratiques et enseignements », a appelé l'attention sur des stratégies visant à appliquer des pratiques efficaces d'intégration de la dimension de genre à tous les niveaux grâce à des démarches centrées sur le client, intersectionnelles et équitables, pour faire en sorte que les avantages de l'espace profitent à tous. Tout au long de ce débat, les expertes et experts ont souligné la nécessité d'envisager sous l'angle de l'égalité des sexes les techniques et les innovations, à toutes les étapes – prise de décisions, mise au point des techniques spatiales, accès à ces techniques et utilisation de ces techniques –, et les activités de suivi et de contrôle. Des exemples d'intégration de la dimension de genre dans la politique spatiale aux échelons international, national et régional ont été entendus, et une analyse de l'expérience professionnelle dans le secteur spatial, selon les critères du sexe, du handicap, de l'origine ethnique et de la sexualité, a été présentée.

30. Le quatrième débat plénier thématique, intitulé « Utiliser le récit comme source d'inspiration : les professionnelles du secteur spatial », a souligné l'expérience vécue par les participantes, des femmes qui exerçaient leur activité dans le secteur spatial et dans les disciplines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques, notamment les perspectives qui s'offraient à elles, les obstacles qu'elles devaient surmonter et les motivations qui les animaient. La diversité des intervenantes a illustré les différences dans l'expérience vécue par les femmes et les filles et les difficultés qu'elles rencontraient, selon les pays et aux différentes étapes de leur formation et de leur carrière. Des obstacles se dressent dès le plus jeune âge, et des difficultés se présentent ensuite à l'entrée dans le monde du travail et persistent tout au long de la carrière des femmes lorsqu'il s'agit de garder sa place dans le secteur spatial. Les intervenantes ont mentionné les stéréotypes à l'égard des femmes, les préjugés inconscients, l'accès à l'éducation, le harcèlement sur le lieu de travail et le sexisme comme autant d'éléments qui empêchaient et dissuadaient les femmes de persévérer dans les disciplines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques et dans le secteur spatial. Les alliées, les réseaux de femmes et les

groupes de soutien ont été qualifiés d'éléments importants pour renforcer la position professionnelle des femmes dans ces domaines.

31. Le cinquième débat plénier thématique, intitulé « Coopérer pour faire progresser l'égalité des sexes », a porté sur les stratégies de collaboration possibles pour promouvoir, recruter et maintenir les femmes et les filles dans le secteur spatial. Les orateurs et oratrices ont présenté des projets qui illustraient en quoi les projets éducatifs sur l'espace facilitaient l'accès à l'éducation dans les disciplines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques et accroissaient la diversité dans le secteur spatial. Il a aussi été question de la promotion des femmes et des filles par le mentorat et l'orientation professionnelle, et de leur maintien dans le secteur spatial grâce aux réseaux multipartites de soutien aux femmes et aux minorités de genre qui y sont actifs. Les personnes participantes ont montré que les parties prenantes pouvaient collaborer pour promouvoir l'égalité et la diversité de genre dans les disciplines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques, afin de doter le secteur spatial d'effectifs plus inclusifs et plus diversifiés.

32. Les personnes participantes ont aussi collaboré pour évaluer la première panoplie d'outils jamais conçue sur l'intégration de la dimension de genre dans le secteur spatial. L'un des principaux objectifs de ces débats était de répertorier des exemples locaux, nationaux ou régionaux d'activités et de mesures illustrant des enseignements et des bonnes pratiques susceptibles de figurer dans la panoplie d'outils et d'être reproduits dans le contexte particulier des personnes participantes. Les quatre groupes de travail ont évoqué les différentes parties de la panoplie d'outils, dont les titres étaient les suivants :

a) « S'engager à tous les niveaux à faire progresser l'égalité des sexes », cette partie étant consacrée à l'engagement institutionnel et aux politiques organisationnelles en faveur de l'intégration de la dimension de genre, ainsi qu'à l'affectation des ressources, à l'exercice de l'autorité et à la formation ;

b) « Promouvoir l'égalité des chances en interne », cette partie concernant les mesures visant à accroître la représentation des femmes au sein des organisations, y compris dans les processus de direction et de décision, tout en veillant à ce que soient mises en place des mesures d'inclusion et de soutien pour leur maintien en poste ;

c) « Créer des programmes visant expressément à autonomiser toutes les femmes et les filles », cette partie étant axée sur les obstacles systémiques rencontrés par les femmes, en particulier celles qui sont issues de groupes défavorisés, et sur les capacités dont il convient de doter les individus et les organisations pour leur permettre de créer et de soutenir des initiatives inclusives ;

d) « Mesurer la situation de l'égalité des sexes et en rendre compte », cette partie traitant des aspects essentiels de la mesure de la situation et de la communication de résultats, y compris de la collecte, de l'analyse, du suivi et de l'évaluation des données relatives au genre, le but étant de mieux faire respecter le principe de responsabilité et de suivre les progrès accomplis.

VI. Observations et recommandations

33. Au cours de la réunion d'experts, les personnes participantes ont souligné que les préjugés et les stéréotypes, renforcés par les normes culturelles, empêchaient les jeunes filles de suivre des études dans les disciplines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques. Il a été souligné que les personnes qui les éduquaient, notamment les parents, devaient être impliqués et créer les conditions nécessaires pour encourager les filles à persévérer dans ces domaines. Il était important de sensibiliser les parents et les éducateurs à ces questions, notamment aux stéréotypes sexistes et aux normes sociales défavorables, afin que les attentes culturelles à l'égard des femmes et des filles évoluent progressivement d'une génération à l'autre. Il était de la responsabilité des écoles de s'attaquer aux obstacles

structurels et systémiques et de veiller à ce que les filles et les jeunes femmes aient connaissance des débouchés offerts par les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques et qu'elles aient accès, notamment, à des formations pratiques et à un apprentissage par l'expérience dès l'école primaire, puis dans le secondaire et le supérieur. Parallèlement, il a été considéré comme fondamental que les institutions publiques et privées s'emploient à remédier aux obstacles structurels et systémiques à l'accès à l'enseignement des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques en organisant des activités de sensibilisation et en créant des programmes ciblés pour les filles et les jeunes femmes, en veillant particulièrement à donner leur chance à celles qui étaient issues de zones défavorisées ou rurales.

34. Afin que les débouchés dans les domaines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques et dans le secteur spatial deviennent plus accessibles aux femmes et aux filles, les personnes participantes ont recommandé d'améliorer les possibilités de financement et de prévoir davantage de ressources. Les femmes et les filles devraient bénéficier de bourses pour pouvoir suivre des programmes et des formations dans l'enseignement primaire, l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur, et participer à des activités de renforcement des capacités comme des conférences et des ateliers. Des ressources devraient aussi être allouées à des activités de recherche dirigées par des femmes et à des travaux consacrés expressément aux femmes. Les gouvernements pourraient définir des cibles dans les procédures de passation des marchés publics pour augmenter les possibilités de financement dont bénéficient les entreprises appartenant à des femmes et les entrepreneuses. Les personnes participantes ont aussi estimé que des analyses coûts-avantages seraient utiles pour mesurer l'efficacité avec laquelle l'allocation des ressources influe sur la situation des femmes dans le secteur spatial, de façon à continuer d'investir dans les mesures les plus efficaces. Les partenariats entre le Bureau des affaires spatiales, les États Membres et d'autres organisations devraient être encouragés pour augmenter les possibilités de financement dont bénéficient les femmes pour participer à des activités de renforcement des capacités, y compris aux réunions d'experts de l'initiative « L'espace pour les femmes ».

35. Les personnes participantes ont souligné qu'il était nécessaire d'assurer aux femmes des perspectives de perfectionnement dans le secteur spatial et d'y consacrer des investissements. Les organisations, qu'elles soient publiques ou privées, devraient offrir aux femmes, quel que soit leur poste, des possibilités d'évoluer aux différentes étapes de leur carrière. Parmi ces possibilités doivent figurer des programmes de mentorat, des séances de suivi individualisées et collectives, et des formations. Il a été estimé que le programme de mentorat de l'initiative « L'espace pour les femmes » du Bureau des affaires spatiales jouait un rôle efficace dans ce domaine.

36. L'échange de renseignements entre les institutions et les réseaux a été jugé important pour appeler l'attention sur les politiques et les pratiques relatives à l'intégration de la dimension de genre et à l'égalité qui ont été efficaces et ont eu les résultats souhaités, ainsi que pour déterminer les politiques et les pratiques qui n'ont pas fonctionné. Les cultures et les enjeux pouvant varier d'une organisation à l'autre, il convient de présenter de multiples exemples d'initiatives d'inclusion. Les organisations internationales et régionales pourraient faciliter encore de tels échanges en organisant des manifestations et des tables rondes ou en y participant. Les personnes participantes ont souligné qu'une fois la panoplie d'outils achevée, il conviendrait de la promouvoir auprès des États Membres pour amplifier les pratiques existantes aux échelons international, national, régional et local.

37. Il a été jugé essentiel que les institutions disposent de possibilités accrues de partenariat et de collaboration. Les personnes participantes étaient originaires de pays différents qui connaissaient des problèmes différents en matière d'égalité des sexes dans les domaines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques et dans le secteur spatial. Si la coopération entre pays en développement et pays développés dans les domaines de l'apprentissage et du renforcement des capacités a été soulignée, les personnes participantes issues de pays en développement ont fait valoir que la coopération Sud-Sud et régionale était

importante pour relier les pays en proie à des difficultés analogues et en quête de solutions communes. Les partenariats entre le secteur spatial et d'autres secteurs, comme les soins de santé et l'agriculture, ont aussi été jugés essentiels pour faire progresser l'égalité des sexes en cohérence avec les autres objectifs de développement durable.

38. On a aussi fait valoir que les réseaux locaux partant de la base étaient un instrument puissant de renforcement social pour maintenir les femmes et les minorités de genre dans les domaines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques et dans le secteur spatial et affermir leur sentiment d'y avoir leur place. Les personnes participantes ont souligné que ce type de réseau horizontal fondé sur les principes de l'alliance et de la solidarité était très efficace pour encourager une action audacieuse. Les femmes engagées au côté des hommes et les hommes engagés au côté d'autres hommes pour la promotion des femmes dans les domaines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques et dans le secteur spatial jouent un rôle utile, a-t-on estimé, pour amplifier les efforts fondés sur les alliances. Si l'initiative « L'espace pour les femmes » autorisait déjà les hommes à participer à ses activités, ces derniers ont également été encouragés à s'impliquer davantage dans les réunions d'experts.

39. Les personnes participantes ont appelé l'attention sur les moyens à mettre en œuvre, en vue d'éliminer les obstacles structurels et systémiques, pour faire en sorte que les besoins et le point de vue des femmes et des minorités de genre soient pris en compte à l'étape de la conception des politiques et des programmes. Elles ont souligné également que la recherche de l'inclusivité devait se poursuivre au-delà de cette phase et figurer à celles de l'exécution, du suivi et de la communication des résultats afin de garantir le respect du principe de responsabilité. Il a été jugé important de promouvoir l'utilisation d'un langage inclusif et de principes de conception qui correspondent aux normes, aux contextes et aux structures de pouvoir – politiques, culturels et de genre – dans l'ensemble des communications, des politiques et des projets des organisations. Pour mettre en œuvre des technologies centrées sur les femmes, il a été estimé fondamental, si l'on voulait pouvoir le faire efficacement, de réaliser des descriptifs-argumentaires de projet bien conçus. Les personnes participantes ont souligné que des résultats, des indicateurs et des cibles tenant compte du genre constituaient des éléments nécessaires pour concevoir des programmes, des politiques et des technologies tenant compte du genre et pouvoir mesurer plus efficacement les effets sur l'égalité des sexes et mieux en rendre compte. Il faudrait recueillir des données à la fois quantitatives et qualitatives pour mieux appréhender les retombées sur les femmes et les filles et la situation vécue par ces dernières dans les domaines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques et dans le secteur spatial.

40. Une série de recommandations ont aussi été proposées concernant les pratiques d'intégration de la dimension de genre au niveau des organisations. Une formation obligatoire serait ainsi dispensée à l'ensemble du personnel, l'accent étant mis en particulier sur la formation approfondie des gestionnaires et des cadres pour améliorer leur compréhension de l'inclusion, de la diversité, de l'équité et de l'accessibilité. Les personnes participantes ont noté que les gouvernements avaient un rôle à jouer en mettant à disposition gratuitement des ressources de formation sur l'intégration de la dimension de genre et la diversité, l'équité et l'accessibilité, que les petites entités, en particulier, puissent utiliser pour renforcer leurs capacités. La diversité, l'équité et l'inclusion devaient être considérées comme faisant partie intégrante de la culture des organisations de façon à pouvoir être intégrées efficacement dans les activités de celles-ci. Un autre moyen de parvenir à une représentation inclusive et équitable des femmes au sein des organisations pouvait consister à fixer des objectifs de représentation équilibrée à tous les niveaux. Il a aussi été jugé important de mettre fin aux obstacles structurels et systémiques pour garantir à chaque sexe un cadre de travail et des chances équitables, tout en appliquant des politiques favorables pour ce qui était de l'équilibre vie professionnelle-vie privée, des congés parentaux et de l'aménagement des modalités de travail. L'adoption et l'application d'une politique

de tolérance zéro face au harcèlement et des mécanismes efficaces de lutte contre les brimades et le harcèlement ont été jugées nécessaires pour créer des structures inclusives où les femmes se sentent en sécurité.

41. La notion fondamentale d'intersectionnalité est revenue tout au long de la réunion. Les personnes participantes ont souligné que la situation des femmes et des minorités de genre devait être comprise et considérée dans la singularité de leur identité sociale, notamment de leur genre, de leur âge, de leur culture, de leur origine ethnique, de leur orientation sexuelle et de leurs aptitudes. L'intersectionnalité a également été considérée comme importante pour l'égalité des sexes en ce qu'elle aidait les individus à comprendre comment interagissaient les différentes formes de discrimination et en quoi elles se traduisaient par une superposition des obstacles à l'égalité. La compréhension de l'intersectionnalité permettrait de concevoir des mesures efficaces pour remédier aux obstacles structurels et systémiques qui existaient pour les groupes marginalisés, en ne laissant personne de côté. Les personnes participantes ont également noté qu'il fallait prendre en compte la diversité des genres et les minorités dans toutes les activités menées pour parvenir à l'égalité des sexes.

42. La responsabilité et la transparence ont aussi fait partie des thèmes récurrents. Ainsi, les personnes participantes ont noté que, pour que les formations sur l'intégration de la dimension de genre soient efficaces, les organisations devaient adopter dans leurs pratiques des mécanismes de responsabilité consistant par exemple à évaluer le comportement professionnel. Elles ont par ailleurs souligné la nécessité d'améliorer le cadre de responsabilité par une définition précise des responsabilités, des mesures et des cibles incombant à chaque partie pour réaliser l'égalité des sexes dans les organisations. Les activités de suivi, d'évaluation et de communication de résultats devaient aussi être privilégiées pour mesurer les progrès et l'efficacité des politiques et des programmes. Les personnes participantes ont aussi mentionné la nécessité d'un suivi de l'application de la panoplie d'outils lors des prochaines réunions d'experts.

43. Les personnes participantes ont aussi estimé que tous ces efforts devraient être menés selon une perspective et dans le cadre d'un engagement à long terme pour en garantir la pérennité. Les organisations internationales, régionales et nationales, ainsi que le secteur privé, devraient allouer des ressources suffisantes à l'application de ces recommandations et faire fond sur les initiatives existantes. Les personnes participantes ont également proposé d'inscrire une question sur l'égalité des sexes dans le secteur spatial à l'ordre du jour du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

VII. Conclusion

44. La réunion d'experts de l'initiative « L'espace pour les femmes » organisée conjointement par l'ONU et le Gouvernement canadien a réuni des expertes et experts qui ont présenté des observations et des connaissances pointues sur des questions relatives à l'égalité des sexes dans les domaines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques et dans le secteur spatial. Les exposés et les débats ont nettement fait ressortir la nécessité de continuer d'œuvrer au progrès de la formation et des carrières dans ces domaines pour les femmes et les filles. En formulant des recommandations, les expertes et experts ont recensé un certain nombre d'activités, de mesures et d'exemples que les organisations publiques et privées pourraient adapter et appliquer pour aider les femmes et les filles à suivre une formation ou à faire carrière dans les disciplines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques et dans le secteur spatial, et pour faire en sorte qu'elles s'y maintiennent. Les retours d'expérience et les exemples recueillis lors des débats des groupes de travail ont été examinés et intégrés à la panoplie d'outils sur l'intégration de la dimension de genre dans le secteur spatial, qui sera publiée en 2024,

en amont de la soixante-septième session du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

45. Le programme « L'espace pour les femmes » devrait continuer de promouvoir et de faire progresser l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles dans le secteur spatial et dans les domaines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques. Il devrait rester centré notamment sur des activités de sensibilisation partant de données objectives, un renforcement ciblé des capacités et des conseils utiles pour les politiques, tout en tirant parti du pouvoir mobilisateur de l'ONU pour permettre aux États Membres de mettre en commun des informations et des enseignements. Dans le cadre de la réunion d'experts ONU/Canada, l'initiative « L'espace pour les femmes » s'est avérée une instance mondiale exceptionnelle pour la constitution de groupes, de réseaux et de partenariats entre les individus et les organisations ayant à cœur d'encourager les initiatives internationales, régionales, nationales et locales pour l'égalité des sexes.

46. Pour atteindre les objectifs fixés dans le Programme 2030, s'agissant notamment d'une représentation équilibrée des sexes dans la population active et des objectifs 4 et 5 de développement durable, les recommandations formulées lors de la réunion d'experts devront être appliquées. L'appui des États Membres, la mobilisation de ressources et une action multipartite sont perçus comme une nécessité pour donner effet à ces recommandations et faire en sorte que le Bureau des affaires spatiales puisse continuer d'appliquer le programme « L'espace pour les femmes ».

47. Une réunion de suivi sera organisée en 2024 sous les auspices du Bureau des affaires spatiales.
